

Comité exécutif du 8 avril 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay par téléconférence, le 8 avril 2021.

PRÉSENTS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE:

Mme Josée Néron, Mairesse, M. Marc Bouchard vice-président et
MM. Raynald Simard, Carl Dufour et Jean-Marc Crevier, conseillers.

ÉGALEMENT
PRÉSENTS :

M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion,
greffière.

À 9 h 30, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 COMITÉ DES ASSURANCES – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2021

3.1.1 PROPOSITION STRUCTURE DE COUVERTURE D'ASSURANCE – CONTRAT 2021-2022 (VS-CAS-2021-5)

VS-CE-2021-305

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a choisi de se joindre au regroupement d'achats de l'UMQ en vue de l'octroi des contrats d'assurances de dommages à compter du 30 avril 2020;

CONSIDÉRANT que pour la préparation des devis nécessaires au processus d'appel d'offres, le conseiller retenu par l'UMQ doit obtenir de la Ville la structure d'assurance qu'elle entend privilégier;

CONSIDÉRANT que le comité des assurances s'est réuni afin d'analyser le portefeuille d'assurances de la Ville et proposer une structure de couverture pour chacun des types d'assurance soit : biens, bris d'équipements, délits, responsabilité civile, responsabilité municipale et assurance automobile;

CONSIDÉRANT que suivant cette analyse, les risques présentés, les réclamations du passées et le marché actuel de l'assurance, le comité des assurances recommande que la Ville de Saguenay favorise d'augmenter l'autoassurance tout en s'engageant à débiter un véritable chantier en gestion de risque dès cette année;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay d'accepter et d'approuver la proposition ci-jointe ;

Adopté à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 10h00.

MAIRESSE

GREFFIÈRE